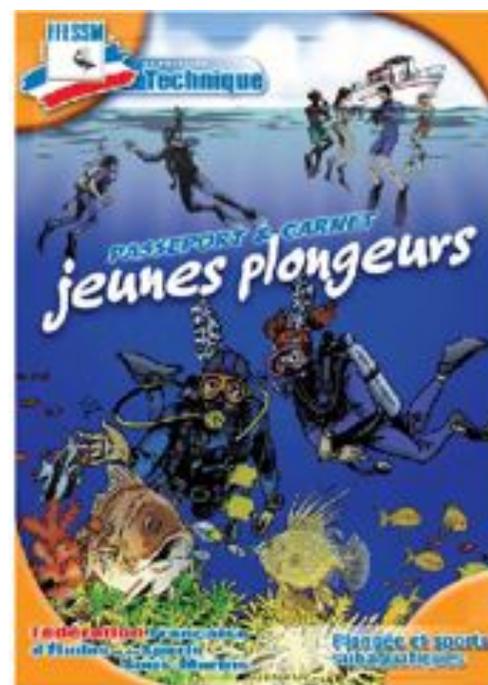


Jeunes Plongeurs



Gaëlle Hirn - MF2 (PALM)

Alain Laumonier - E3 (*Référent Jeunes C.T.R. Est*)

Pourquoi ?

- Un public spécifique
- Des cursus adaptés
- Prérogatives de l'initiateur

Des cursus adaptés

Les textes fédéraux sur les jeunes plongeurs :

- Complètent les textes officiels réglementant la plongée en scaphandre et la jeunesse (ils ne se substituent pas à eux et ne peuvent les contredire)
- Ils concernent les jeunes de moins de 14 ans et sont plus restrictifs sur certains points que le code du sport afin de mieux prévenir les risques liés à ce public spécifique.

Des cursus adaptés

Les textes fédéraux sur les jeunes plongeurs :

- Ils définissent les niveaux de pratique des plongeurs, les niveaux d'encadrement et les conditions de pratique de l'activité.
- Sont applicables au sein des structures affiliées à la FFESSM
- Sont publiées dans le Manuel de Formation Technique de la FFESSM

Des cursus adaptés

- Conditions :
 - autorisation écrite du responsable légal (tout mineur)
 - licence enfant sauf pour la 1^{ère} étoile de mer
 - certificat médical :
 - tout médecin pour les étoiles de mer sauf la première
 - tout médecin sur formulaire spécifique pour les jeunes plongeurs

Cursus « jeunes bulles »

- 3 niveaux : 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} étoile de mer
- Pas d'âge minimum (mais goût avéré pour l'eau)
- Pas d'obligation de savoir nager correctement pour débiter
- Pas d'obligation de posséder le niveau inférieur pour préparer un niveau
- Découverte de l'espace aquatique 0-1m en surface et sous l'eau

Cursus « jeunes plongeurs »

- De 8 ans à 14 ans
- 3 brevets : plongeur de bronze, plongeur d'argent et plongeur d'or
- 8 ans minimum pour les plongeurs de bronze et d'argent
- 10 ans minimum pour le plongeur d'or
- Pas d'obligation de posséder le niveau inférieur pour préparer un niveau

Cursus « jeunes plongeurs »

- 4 qualifications :
plongeur de bord, bateau 1 et bateau 2
aide-moniteur (à partir du plongeur d'or)

Plongée « libre » Jeunes Bulles

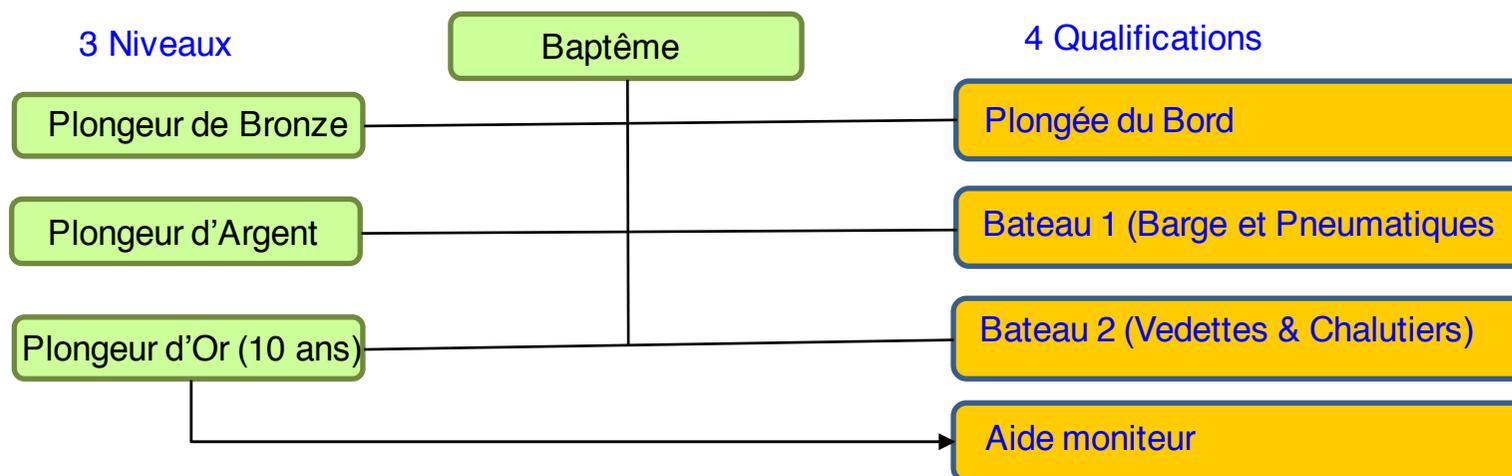
(sans bouteille, pas d'âge minimum, Découverte de l'espace aquatique 0-1 m)

1ère étoile (de mer)

2ème étoile

3ème étoile

Plongée « bouteille » (à partir de 8 ans), Jeunes Plongeurs



Plongée « ados » (à partir de 14 ans, 12 ans sous conditions)

Niveau 1

(à partir de 12 ans sous certaines conditions)

Niveau 2

(A partir de 16 ans)

Brevets et qualifications

- Compétences signées par un E2 minimum
- Délivrance des diplômes et qualifications sous la responsabilité du président de club par un E3 minimum

Conditions de pratique

- Pas d'activité si température $< 12^{\circ}$ C
- Si température $< 23^{\circ}$ C : durée limitée à 25 minutes
- Matériel adapté à la morphologie du plongeur
- Trousse de secours adaptée à l'âge, à la morphologie et au poids des plongeurs concernés
- Plongées dans la courbe de sécurité
- Une seule plongée par jour jusqu'à 12 ans

Conditions de pratique

Espace d'évolution	Age des plongeurs	Niveaux De pratique	Compétence minimum de l'encadrement de la palanquée	Effectif maximum de la planquée. Encadrement non compris
0 – 1 mètre Plongée libre Rando Sub	< 8 ans	Etoile de mer 1 Découverte	E1 ou Guide de Rando Sub en exploration*	8
		Etoile de mer 2 et 3 Perfectionnement		
0 - 2 mètres	8 – 10 ans	Baptême	E1	1
0 - 3 mètres	10 – 14 ans			
0 – 6 mètres	8 – 14 ans	Formation Plongeur Bronze	E1	1 (2 en fin formation)
		Plongeur Bronze	E 1	2
		Plongeur Argent	E1 ou GP en exploration	2 + 1 plongeur P1 minimum ou 1+2 P1
0- 12 mètres	10 – 12 ans	Plongeur Or	E2 ou GP en exploration	2 + 1 plongeur P1 minimum ou 1 + 2 P1
0 – 20 mètres	12 – 14 ans			

Conditions de pratique

- Les jeunes plongeurs de moins de 14 ans sont à considérer comme des débutants au sens du Code du Sport.
- Les jeunes plongeurs ayant obtenus le « Plongeur d'Or » sont à considérer comme des « débutants en fin de formation niveau 1 » au sens du Code du Sport.
- Lorsque les conditions de pratique ou d'encadrement ne sont pas précisées dans les textes fédéraux, il faut simplement se référer aux conditions définies dans le Code du Sport. Ce sera la cas, par exemple, en ce qui concerne les directeurs de plongée.

Cursus « adolescents »

- Niveau 1 à partir de 14 ans
- Niveau 1 possible à 12 ans si :
 - demande formulée par l'enfant et les parents
 - avis favorable du moniteur et du président du club
- Niveau 2 à partir de 16 ans (mais ne peuvent évoluer en autonomie qu'à partir de 18 ans)

Un public spécifique

- Conditions d'accueil
 - Dans la mesure du possible vestiaire adulte et vestiaire enfant
 - Idem filles/garçons
 - Matériel adapté
- Motivation : choix de l'enfant ou des parents ?
- Attention à l'échec

- Elasticité pulmonaire faible
 - attention poumon-ballast
- Équilibrage des oreilles souvent délicat
 - limiter profondeur
 - descendre lentement
- **Sensibilité au froid accrue**
 - limiter durée
 - matériel vraiment adapté
- Attention à la déshydratation

Un public spécifique

- Evolution corporelle rapide
 - parfois du mal à l'accepter (adolescents)
 - maladroits
 - attention au poids des blocs
 - attention à leur posture lors du transport du matériel notamment, les aider



Un public spécifique

- Pédagogie à adapter
 - vocabulaire
 - consignes courtes et simples
 - apprentissage par le jeu (possible évidemment aussi pour des adultes)

stabilisation : parcours, raquettes, frisbee, ...

environnement : prise de photos

apnée : pas de concours de durée

Un public spécifique

- Pédagogie à adapter
 - activités variées
 - attention : mimétisme
 - réactions parfois inattendues : s'adapter



FFESSM

BAS-RHIN | 67



Des questions ?